



Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

QUESTIONNAIRE D'IMPÔTS – FAILLITE

Date de la faillite : _____

Nom : _____ N.A.S. : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

État civil :

Marié(e) Divorcé(e) Conjoint de fait
Célibataire Séparé(e) Veuf(ve)

Si votre état civil a changé durant l'année donnez la date : _____

Assurance-médicament : Privé RAMQ

L'année de la faillite je vivais seul(e) ou avec un ou des enfants à charge (fournir un relevé d'impôts fonciers ou une facture de taxes)

L'année de la faillite je vivais avec un conjoint, un parent, un ami ou un colocataire

RAP (Régime d'accès à la propriété) : Non Oui Montant : _____ \$
Pris en quelle année _____

Enfants à charge

Nom et prénom	Date de naissance	Revenu annuel

Pour les fins d'impôts les enfants seront :
À votre charge :
À la charge de votre conjoint(e)

Conjoint(e) (CETTE SECTION EST OBLIGATOIRE)

Nom et prénom : _____ N.A.S. : _____

Date de naissance : _____ Revenu annuel : _____

NOTE : Il est très important de nous fournir ces détails même si votre conjoint(e) n'a pas fait faillite. Les crédits et les montants à recevoir pour la famille tels que TPS, TVQ et allocations familiales seront déterminés en fonction des revenus du couple. Le ou la conjointe ne sera en rien pénalisé par cette déclaration.

INFORMATIONS PRÉ-FAILLITE

Du 1^{er} janvier à la date de la faillite :

Assurance-emploi à partir de _____ (date) jusqu'au _____

Note à l'administrateur : Faire signer un formulaire de consentement

Emploi régulier Si vous avez travaillé au même emploi du 1^{er} janvier à la date de la faillite, veuillez nous fournir un relevé de paie avec le cumulatif des gains et des déductions.

Travailleur autonome Veuillez nous fournir un état des revenus et des dépenses du 1^{er} janvier à la date de votre faillite.

Bien-être social à partir du _____ jusqu'au _____ montant mensuel _____

Sécurité de la vieillesse montant mensuel _____

RRQ

Montant mensuel et déductions fédéral et provincial _____

Autres pensions donné par _____

Montant mensuel et déductions fédéral et provincial _____

Frais de garde du 1^{er} janvier à la date de la faillite _____

Entre le 1^{er} janvier et la date de la faillite avez-vous retiré un ou des REERS.

Si oui, nous fournir les montants ainsi que l'impôt fédéral et provincial prélevé à la source

Autres informations pertinentes à la déclaration de revenus pré-faillite :
